

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Groupe scolaire de La Réole</b></p> <p><b>14 Rue Jules Ferry</b><br/><b>33190 La Réole</b></p> | <p><b>PROCES-VERBAL</b><br/><b>CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b></p> <p><b>Mardi 12 mars 2019</b></p> |
|--|---|

## Circonscription de La Réole

### Présents :

**Présidente - directrice d'école : Mme Jarry**

**Inspecteur de l'éducation nationale : M. Pauly**

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Equipe enseignante :                 | Mme Girard, Mme Travé, Mme Payen, Mme Konschelle, Mme Jarry, Mme Frouin, Mme Duru, Mme De Chaumont, Mme Chaminade, Mme Delas, Mme Chambéry, Mme Rodriguez, M. Reynaud |
| Le maire ou son représentant :       | M. Sonilhac   |
| DDEN :                               | /   |
| Représentants des parents d'élèves : | M. Leguillier, Mme Pascal, Mme Lagas, M. Joye, M. Nizet, Mme Corre, Mme Urda  |
| Invités                              | /   |

**Excusés :** M. Pauly (IEN), Mme Muairon (enseignante), M. Aoufir (enseignant ELCO), Mme Jocal (Psychologue Education nationale), Mme Planchons (enseignante RASED) ; Mme Leguillier, Mme Schuman, Mme Laudu (déléguées des parents d'élèves)

**Début du conseil d'école : 18h 25**

**Secrétaire de séance : Mme Konschelle**

## PARCOURS DE L'ÉLÈVE

### 1. Dispositifs d'aide mis en place pour les élèves

#### Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Depuis la rentrée 2018, les APC sont recentrées sur le développement des compétences liées au domaine de la lecture et de l'écriture.

Mme la directrice fait part du nombre d'élèves ayant bénéficié de ce dispositif depuis le début de l'année :

1<sup>ère</sup> période : 101 élèves (38,84 %)      2<sup>ème</sup> période : 95 élèves (35,71 %)

3<sup>ème</sup> période : 97 élèves (37,30 %)      4<sup>ème</sup> période : 104 élèves (40 %)

#### PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)

Mme la directrice rappelle les principes et objectifs d'un PPRE.

Elle présente le nombre d'élèves pour lesquels un PPRE a été élaboré : 2<sup>ème</sup> période : 48 élèves

3<sup>ème</sup> période : 54 élèves      4<sup>ème</sup> période : 54 élèves

#### Prises en charge RASED 4<sup>ème</sup> période - Mme Gonzales (option E)

CP : 2 groupes en lecture, phonologie, encodage et participation au MACLE

CE1 : 4 groupes en lecture avec des objectifs différents : fluence, compréhension, lecture-écriture et une prise en charge individuelle / 2 groupes en numération / 1 groupe en résolution de problèmes  
CE2/CM : 1 groupe en production d'écrit, 1 en lecture/compréhension/stratégies de lecture.  
CE2: 2 élèves allophones en groupe de parole

#### Prises en charge RASED de Mme Planchons (option G)

Sur les 18h de prise en charge en G (aide spécialisé à dominante relationnelle), 70% sont dévolues au cycle 1, et 30% au cycle 2 (avec seulement un élève en cycle 3).

En cycle 2, pour les périodes 1 et 2

- Élèves allophones, 2 fois par semaine, afin de renforcer leurs compétences langagières.

- 2 élèves ont été pris en charge individuellement à raison d'une fois par semaine

Au cours de la période 3, 5 élèves ont été pris en charge individuellement, une fois par semaine ainsi qu'un groupe pour un travail langagier, 2 fois par semaine

Pour la période 4, 2 groupes sont pris en charge pour un travail relationnel, une fois par semaine et 3 élèves sont pris en charge individuellement, une fois par semaine

#### Bilan du pré MACLÉ CP

Voir document annexe

#### Bilan Évaluations nationales de mi CP

Voir document annexe

### **2. Résultats de l'enquête ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine)**

11 familles ont demandé un enseignement du portugais, 29 élèves ont demandé l'enseignement de l'arabe, 20 élèves ont demandé l'enseignement de l'italien et 2 élèves ont demandé l'enseignement du turc.

Mme la directrice répond aux questions des parents délégués et explique pourquoi il n'y a pas d'enseignement de l'italien ou du portugais à La Réole alors qu'il y a des familles en demande.

### **3. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance**

S'appuyant sur le document de formation des directeurs à la Protection de l'enfance édité sous couvert de la DSDEN de la Gironde, Mme la directrice aborde les points suivants :

- Qu'est-ce que la Protection de l'enfance ?
- Qui assure la Protection de l'enfance ?
- Qu'entend-on par enfance en danger ? (enfant en risque, enfant en danger caractérisé)
- Qu'est-ce qu'une information préoccupante ?
- Qu'est-ce qu'un signalement ?
- Le rôle du directeur d'école
- Le circuit du recueil et du traitement d'une situation d'enfant en danger ou en risque de danger

## PROJET ET VIE DE L'ÉCOLE

### **1. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école**

Distribution d'un document récapitulatif des différentes actions menées dans les classes et dans l'école

### **2. Présentation des finalités de projets de classe et d'école**

Distribution d'un document récapitulatif et apport de précisions sur les projets à venir.

### **3. Organisation du Carnaval de l'école**

Le carnaval aura lieu l'après-midi du jeudi 21 mars.

Mme la directrice explique comment cet événement va se dérouler pendant le temps scolaire et informe les délégués des parents des modifications prévues pour le carnaval pendant les TAP.

Les délégués des parents d'élèves demandent à Mme la directrice de contacter M. le responsable du périscolaire afin qu'il informe les familles qu'elles ne pourront pas rentrer dans les locaux au moment des TAP.

### **3. Organisation d'un vide-grenier**

L'équipe enseignante organisera un vide-grenier le dimanche 19 mai. Il se tiendra sur le site des quais.

L'aide de parents bénévoles pour tenir des stands sera nécessaire pour mener à bien cet événement.

Les enseignants souhaiteraient savoir si les parents délégués accepteraient de les aider ou de rechercher d'autres

parents de l'école susceptibles d'apporter leur aide. Leur réponse est positive.

## FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

### 1. Bilan intermédiaire sur la sécurité

Mme la directrice dresse le bilan des exercices de sécurité menés depuis la rentrée dans l'école :

- Un exercice d'évacuation pour alerte incendie le 25 septembre (le 2<sup>ème</sup> exercice est prévu le 4 ou 5 avril).  
Un relais de la sonnerie d'alarme est encore en attente sous les préaux de chaque annexe.

- Un exercice de mise en sécurité pour cause d'intrusion ou attentat le 16 octobre.

- Un exercice de mise en confinement pour cause de catastrophe naturelle le 4 décembre.

Elle rappelle que le plan Vigipirate est encore au niveau « Sécurité renforcée » et que sont donc maintenues les consignes de sécurité devant être mises en œuvre pour la sécurité des élèves.

### 2. Consultation sur les rythmes scolaires

Mme la directrice donne les résultats de la consultation sur les rythmes scolaires organisée lors du conseil d'école extraordinaire du lundi 4 mars :

Demande d'un retour à une semaine scolaire de 4 jours : 15 voix

Maintien d'une semaine scolaire à 4,5 jours : 1 voix

Abstentions : 2

Ce sujet n'a pas été proposé à la délibération des conseillers municipaux car M. le Maire de La Réole ne souhaite pas modifier l'organisation actuelle des rythmes scolaires sur sa commune.

### 3. Bilan intermédiaire sur la situation de l'association USEP Ecole La Réole

Mme la directrice présente le détail des comptes de l'association USEP École La Réole.

Le détail des dépenses et recettes est distribué aux membres présents.

Le solde du compte était de 5 217, 07 € au 12 mars 2019.

### 4. Budgets municipaux

La dotation pour l'année budgétaire 2019 est de 49,61 € par élève (fournitures, matériel et sortie).

Mme la directrice explique comment sont réparties ces sommes dans l'école.

Pour la rentrée prochaine, la mairie a engagé la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche d'investissement pour renouveler le parc informatique des écoles de La Réole.

Les classes de l'annexe Blaise Charlut se verront doter d'un tableau numérique.

Mme Jarry demande à M. l'Adjoint aux affaires scolaires si la demande d'un tableau numérique pour la classe ULIS pourra être prise en compte. La réponse est positive mais l'achat de ce tableau sera réalisé dans la ligne budgétaire municipale en Fonctionnement et non en Investissement.

Mme la directrice demande à ensuite si la cérémonie de remise d'un cadeau aux CM2 et aux élèves d'ULIS quittant l'école sera reconduite cette année au mois de juin. La réponse est positive.

Les enseignants remercient la mairie pour les efforts financiers réalisés en faveur de leurs élèves.

M. l'Adjoint aux affaires scolaires donne ensuite des précisions sur le budget alloué cette année à la dernière tranche des investissements en matériel informatique : Il s'élève à 13 600 €.

### 5. Travaux

Certains travaux demandés depuis le début de l'année ne sont pas tous réalisés à ce jour et d'autres demandes ont été rajoutées : un document récapitulatif est distribué aux membres présents.

## DEMANDES DES PARENTS D'ÉLÈVES

### 1. Aménagement de la pente dans l'annexe Blaise Charlut : Où en est le projet ?

Réponse de M. l'Adjoint aux affaires scolaires : Il pense que les travaux n'ont pas été effectués car les services techniques n'ont pas bien compris ce qui a été demandé (pente ? barrière ? canalisation ?).

Mme la directrice enverra une photographie en même temps que sa prochaine liste de demande de travaux.

### 2. Organisation des jeux de cour dans l'annexe Blaise Charlut

Une concertation sur les règles de vie pendant les récréations et les jeux de cour dans l'annexe Blaise Charlut a été menée dans les cinq classes durant la semaine du 22 janvier.

Les élèves de chaque classe ont listé des jeux qui ne nécessitaient pas le matériel ou utilisant le matériel existant.

Le but était de faire réfléchir les élèves sur des possibilités de jouer dans la cour autres que le football et le portique/toboggan.

Les jeux listés ont été classifiés puis affichés sur les portes de chaque hall et dans les classes.

En ce qui concerne le terrain de football et le portique/toboggan, des tours de rôle ont été mis en place. Des règles ont été aussi établies pour le football. Le mercredi est de plus une demi-journée sans football. Toutes ces modifications ont été mises en œuvre au début du mois de février.

Une déléguée des parents propose qu'une réflexion soit aussi menée en faveur de la mixité dans la pratique du football pendant les récréations.

### **3. Organisation du moment du goûter pendant les TAP**

Réponse de M. l'Adjoint aux affaires scolaires : Il n'est pas possible techniquement de faire goûter les enfants à l'intérieur des locaux.

***Fin du conseil d'école à 20h.***

*Un vin d'honneur est offert aux membres présents par la mairie de La Réole.*

---

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 18 juin 2019, à 18h15, dans la salle de l'ancienne chapelle de l'annexe Marcel Grillon. Les questions diverses devront être adressées avant le mercredi 29 mai.

Fait à La Réole, le 12 mars 2019

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :

